

**ALERTE COIFFURE, SOINS DE BEAUTE ET FITNESS
FLEXI-JOBS = LOWCOST JOBS !
LES TRAVAILLEURS DU SECTEUR DANS LE VISEUR DU GOUVERNEMENT**

Le gouvernement Michel a de nouveau surpris tout le monde cet été, représentant patronaux et syndicaux y compris, en annonçant dans son accord estival vouloir étendre les **FLEXI-JOBS** au secteur de la coiffure, des soins de beauté et du Fitness. **Vous êtes donc directement concernés par ces nouvelles mesures !**

Mais un flexi-job, qu'est-ce que c'est ?

Le flexi-job est un **emploi « low cost »** (bon marché) qui offre la possibilité à un employeur de faire appel à des travailleurs quand cela lui chante et comme cela lui chante. L'employeur décide de tout et le travailleur devient un véritable « **travailleur-kleenex** » !

⇒ **FLEXI-JOB = FLEXI-HORAIRE DE TRAVAIL**

Le « **flexi-jobeur** » (ou travailleur en flexi-job) dit adieu à la garantie de prester un minimum d'heures par semaine ainsi qu'à un horaire de travail fixe et régulier !

⇒ **FLEXI-JOB = FLEXI-SALAIRE et FLEXI-PECULE DE VACANCES**

Le « **flexi-jobeur** » perçoit un salaire en-deçà du barème appliqué dans le secteur. Il n'a pas de garantie de salaire. En effet : pas d'obligation de prestations donc pas d'obligation de salaire ! Il ne percevra aucun pécule au moment où il prendra ses congés puisqu'il lui aura été payé en même temps que son « **flexi-salaire** ».

⇒ **FLEXI-JOB = UNE MENACE POUR VOTRE EMPLOI**

Etant moitié moins cher pour l'employeur, ce système menace clairement les emplois fixes et les emplois à temps plein dans le secteur. Demain, il ne sera plus possible pour un travailleur à temps partiel de compléter son horaire, les places seront prises par les « **flexi-jobs** ».

⇒ **FLEXI-JOB = MISE EN CONCURRENCE DES TRAVAILLEURS ET JOURNEES PLUS LONGUES**

Les employeurs n'hésiteront pas à recourir aux « **flexi-jobs** » pour exercer une pression sur leurs travailleurs fixes et ainsi les forcer à réduire leurs conditions de travail.

⇒ **FLEXI-JOB = LA PORTE OUVERTE A TOUS LES ABUS**

La CSCBIE s'oppose farouchement aux « flexi-jobs » et demande une véritable concertation avec les employeurs du secteur et avec les Ministres concernés.

Nous voulons garantir vos conditions de travail et votre emploi :

- ⇒ Maintenir une véritable professionnalisation du secteur ;
- ⇒ Eliminer les cowboys en tout genre qui ne respectent pas les droits des travailleurs ;
- ⇒ Garantir le respect des compétences des travailleurs du secteur ;
- ⇒ Négocier des formes de flexibilité Win-Win ;
- ⇒ Mettre en place un **contrôle des prestations** ;
- ⇒ Mener une véritable concertation sociale avec les employeurs et le gouvernement.

LA CSC BATIMENT - INDUSTRIE & ENERGIE DIT NON AUX TRAVAILLEURS « LOW COST » DANS LA COIFFURE, LES SOINS DE BEAUTE ET LE FITNESS ! ELLE DIT NON AUX « FLEXI-JOBS » !